



**VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS**

LES EXAMENS DE LA SESSION 2025

Nouvelle-Calédonie

Dossier de presse

Octobre 2025

Division des examens et concours

Service études et perspectives

Sommaire

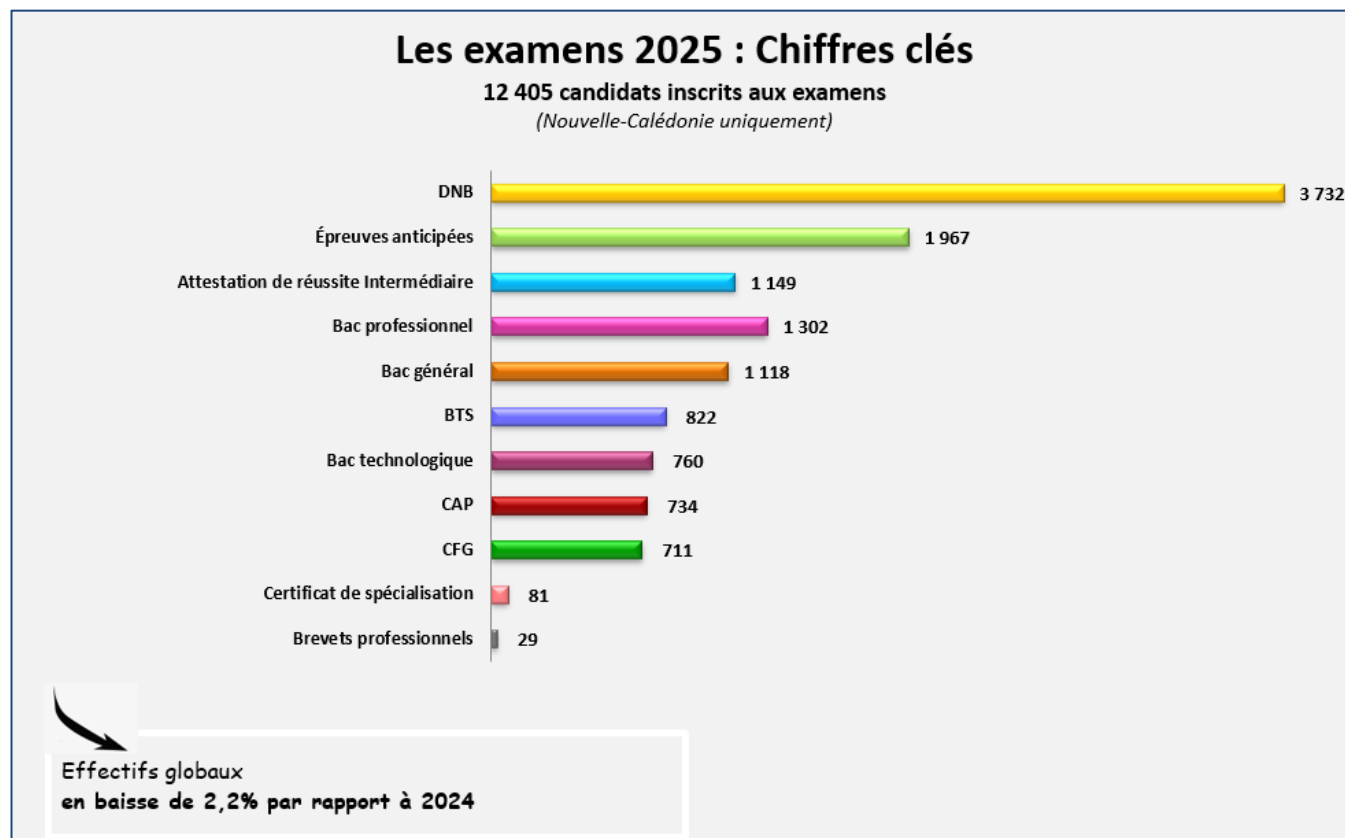
1. Les examens 2025	2
✓ Chiffres clés	2
✓ Le retour aux modalités nationales usuelles après une session 2024 en contrôle continu	3
✓ Le parcours différencié en terminale professionnelle	4
✓ Publication des résultats	5
2. Des épreuves aménagées pour les candidats en situation de handicap ou troubles invalidants	6
3. La prévention des fraudes	7
4. Le baccalauréat.....	8
✓ Baccalauréat général.....	9
✓ Les épreuves anticipées en première	9
✓ Baccalauréat technologique.....	12
✓ Baccalauréat professionnel	13
5. Les examens professionnels.....	13
6. Le diplôme national du brevet (DNB)	14
✓ Généralités.....	14
✓ Diplôme national du brevet, section internationale australienne	14
✓ Cérémonie républicaine de remise des brevets.....	15
7. Le certificat de formation générale (CFG).....	16
8. Le brevet de technicien supérieur (BTS)	17
9. La validation des acquis de l'expérience	18

1. Les examens 2025

✓ Chiffres clés

12 405 candidats à un examen lors de cette session 2025 (12 913 en 2024)

(Nouvelle-Calédonie uniquement, les centres de Wallis et Port-Vila en gestion à Nouméa ne sont pas comptabilisés, hors candidats de la VAE dont les examens ont eu lieu en juillet 2025)



Il y avait 12 913 candidats à la session 2024, 13.117 candidats à la session 2023



✓ Le retour aux modalités nationales usuelles après une session 2024 en contrôle continu



Lors de la session 2024, il n'y a pas eu d'épreuves ponctuelles mais une évaluation exclusive en contrôle continu, comme lors de la session 2021 Covid, sur décision nationale et publication de décrets spécifiques.

Cette session 2025 est de nouveau organisée selon les modalités classiques et réglementaires nationales, pour partie en contrôle continu, en évaluation en contrôle en cours de formation, en épreuves ponctuelles écrites, orales et pratiques.



Pour information, Mayotte a eu recours au contrôle continu aux examens en juin 2025

<https://www.education.gouv.fr/scolarite-mayotte-amenagement-des-examens-en-juin-2025-416559>

Après le passage du cyclone Chido et de la tempête tropicale Dikeledi qui ont durement frappé l'île de Mayotte et ses habitants, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en lien avec les services de l'État, est pleinement mobilisé pour apporter le soutien nécessaire à l'ensemble de ses personnels afin de permettre le retour des élèves en classe et la reprise normale de leur scolarité.

S'inspirant de l'expérience vécue de la Nouvelle-Calédonie, des aménagements des conditions de présentation des épreuves ont été décidées pour la session de juin 2025, notamment via un recours au contrôle continu.



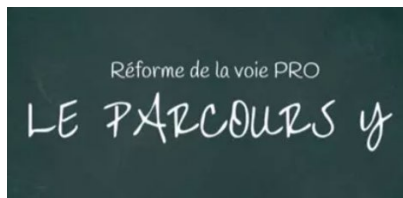
✓ Le parcours différencié en terminale professionnelle

<https://eduscol.education.fr/3215/le-parcours-differentie-en-terminale-professionnelle>



Chaque élève préparant un baccalauréat professionnel bénéficie d'un **soutien au parcours** depuis la classe de seconde, qui répond à ses besoins, à ses aspirations et à ses projets.

Le **volet orientation** de ce dispositif permet à l'élève de confirmer, consolider, voire ajuster son projet, en l'accompagnant dans ses choix.



En classe de terminale, l'élève finalise les démarches initiées.
Dans la perspective de son projet post baccalauréat, il choisira :

- soit le parcours de préparation à l'insertion professionnelle ;
- soit le parcours préparation à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Les **épreuves du baccalauréat** se déroulent en plusieurs temps :

- **une première période d'examens fin octobre, au terme du tronc commun**, avec les épreuves ponctuelles d'enseignement général et d'enseignement professionnel, à l'exception de l'épreuve de prévention-santé-environnement (PSE) et de l'oral de projet. Les contrôles en cours de formation pourront être organisés jusqu'à cette première période des épreuves ponctuelles en octobre.
- **une deuxième période d'examens située début décembre, intégrée dans les six semaines de parcours différencié** (de préparation à l'insertion professionnelle ou de préparation à la poursuite d'études supérieures), avec les épreuves ponctuelles de PSE et d'oral de projet.
Cette deuxième période d'épreuves sera **précédée dans la mesure du possible d'un temps de regroupement**, d'au plus quelques jours, de tous les élèves concernés au sein de l'établissement pour finaliser la préparation de l'épreuve de PSE et de l'oral de projet.

✓ Publication des résultats

Tous les résultats seront affichés dans les lycées, collèges et centres de formation, et seront accessibles sur le site internet du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie, direction générale des enseignements.

<https://resultats.examens-concours.gouv.fr>

Les candidats peuvent accéder immédiatement à leurs notes, et de façon confidentielle et personnelle, à partir de leur espace personnel Cyclades ; ils y réceptionnent également leur relevé de notes.

Résultats aux examens - session 2025

Les résultats aux examens de la session 2025 seront publiés selon les dates prévisionnelles ci-dessous, sous réserve de délibération de jurys.

Les résultats détaillés sont accessibles par le candidat à partir de son numéro Cyclades, qui lui a été communiqué par son établissement et qui figure sur sa convocation. Les relevés de notes sont disponibles dans les espaces CYCLADES de chacun.
<https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Dates prévisionnelles des résultats aux examens.

Diplômes	Dates prévisionnelles d'affichage des résultats	Résultats
BTS	à partir du 4 décembre 2025 - selon spécialités	Voir les résultats
CFG	mercredi 10 décembre 2025	Voir les résultats
BAC PRO	mercredi 10 décembre 2025 à 14h	Voir les résultats
BP et certificat de spécialisation niveau 4	mercredi 10 décembre 2025 à 14h	Voir les résultats BP Voir les résultats CS4
CAP	jeudi 04 décembre 2025 à 14h	Voir les résultats
Certificat de spécialisation niveau 3	jeudi 04 décembre 2025 à 14h	Voir les résultats
BAC général et technologique	mercredi 10 décembre 2025 à 14h00	Voir les résultats
DCG et DSCG	selon le calendrier national	Voir les résultats
DNB	vendredi 19 décembre 2025 à partir de 14h	Voir les résultats
Consultation des notes aux épreuves anticipées du baccalauréat	à compter du mardi 16 décembre 2025	Voir les résultats



Publications du service Etudes et Prospectives - [Chiffres et dossiers statistiques](#)

2. Des épreuves aménagées pour les candidats en situation de handicap ou troubles invalidants

Pour la session 2025, quelques centaines de candidats sont concernés par des aménagements des conditions d'examen en Nouvelle-Calédonie :

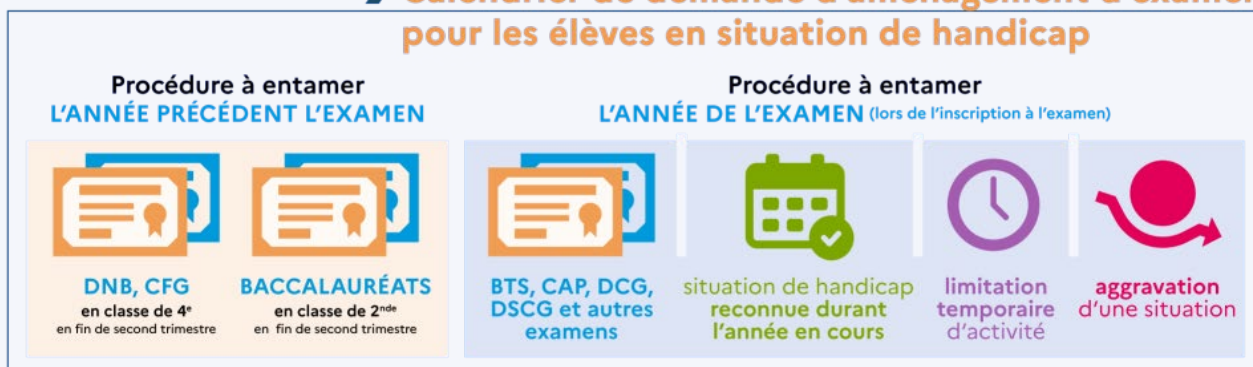
Ces aménagements peuvent être de plusieurs ordres, parmi lesquels par exemple :

- un temps d'épreuve majoré ;
- pour les épreuves de langue vivante, à l'oral, une possibilité de dispense ;
- une assistance humaine ou l'utilisation d'outils informatiques adaptés ;
- pour les candidats malvoyants, un agrandissement des sujets ;
- etc...

De plus, les candidats concernés peuvent demander la conservation pendant 5 ans des notes de leur choix, obtenues à l'examen.

Pour bénéficier de ces mesures, les candidats doivent adresser une demande au vice-recteur au moment de leur inscription, selon une procédure indiquée par le chef d'établissement. Les demandes sont analysées par une commission présidée par l'inspecteur adjoint au vice-recteur en charge de la scolarisation des élèves en situation du handicap, en présence du médecin scolaire, conseiller du vice-recteur.

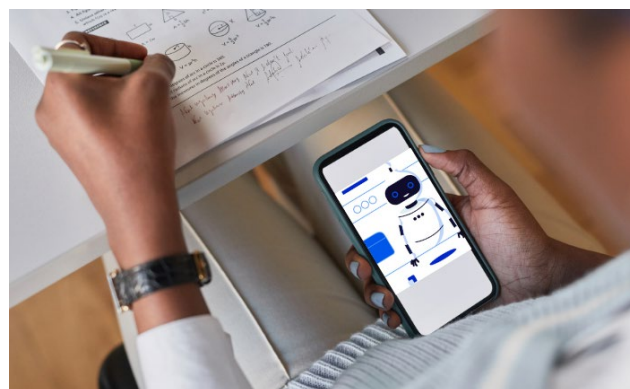
Calendrier de demande d'aménagement d'examen pour les élèves en situation de handicap



3. La prévention des fraudes

Tous les candidats sont informés des consignes à respecter et des sanctions encourues en cas de fraude ou de tentative de fraude. Cette information est délivrée dans tous les centres d'examen.

Tout acte peut être considéré comme une tentative de fraude, dès lors qu'un candidat essaye de tromper un correcteur ou un interrogateur sur ce qu'il connaît ou ce qu'il sait faire.



Les **sanctions applicables** varient selon les examens. Les sanctions disciplinaires sont prononcées après audition par une commission de discipline ; elles peuvent aller jusqu'à l'interdiction de passer l'examen présenté (baccalauréat, CAP, BTS, etc.) pendant plusieurs années



La fraude au baccalauréat



LA FRAUDE
Tout acte non autorisé commis entre l'entrée et la sortie de la salle d'examen.

- Montre connectée et téléphone même éteints
- Copier ou parler avec son voisin
- Faire passer l'examen par quelqu'un d'autre
- Plagier
- antisèche

LA COMMISSION DES FRAUDES
pour les élèves de première et terminale

Fraude présumée ou fraude.

Le candidat continue son épreuve. Il sera noté mais n'aura pas ses résultats.

Commission disciplinaire de fraude durant l'été.

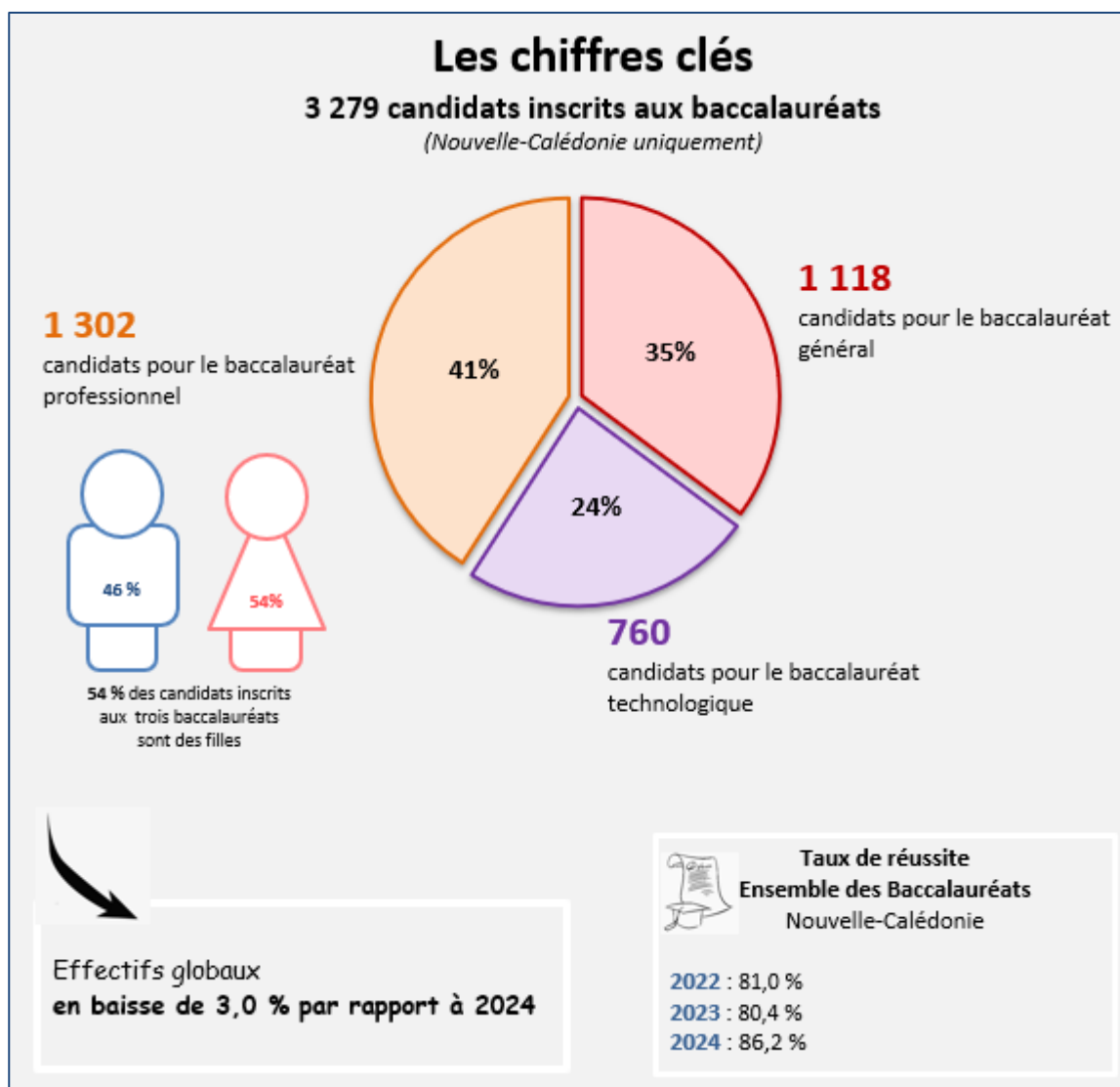
LES SANCTIONS

- RÉSULTATS > OCTOBRE
- 0/20
- DIPLOME & MENTION
- EXAMEN 1 > 5 ANS
- La fraude = un délit
Les cas graves sont signalés à la justice.

4. Le baccalauréat

Pour la session 2025, **3 279** candidats* sont inscrits aux épreuves des baccalauréats général, technologique et professionnel. On constate une baisse de **3,0%** des candidatures par rapport à 2024.

(* Nouvelle-Calédonie uniquement, non compris les candidats de Port-Vila et Wallis en gestion différenciée cette session, délibération à Nouméa)

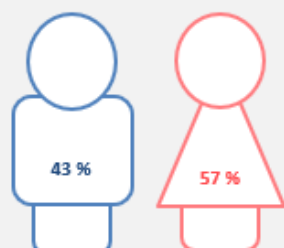


✓ Baccalauréat général

Baccalauréat général

1 118 candidats de Nouvelle-Calédonie dont **10** candidats "Individuels ou CNED" sont inscrits aux épreuves du baccalauréat général.

Un effectif en baisse de **4,9%** par rapport à 2024



54 % des candidats inscrits
au baccalauréat générale
sont des filles



Candidat
le plus âgé



Candidats
les plus jeunes



Taux de réussite
Nouvelle-Calédonie

2022 : 92,7 %

2023 : 93,6 %

2024 : 97,4 %

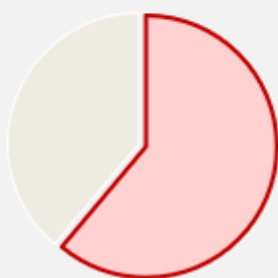
✓ Les épreuves anticipées en première

Épreuves
Anticipées

2 003 *(hors centre de Wallis et Futuna et de Port Vila)*

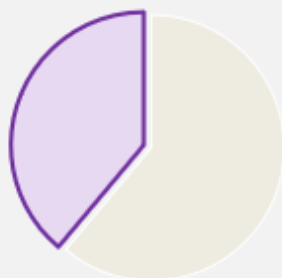
sont inscrits aux épreuves anticipées

(Une hausse de 1,8 % par rapport à 2024)



1 243

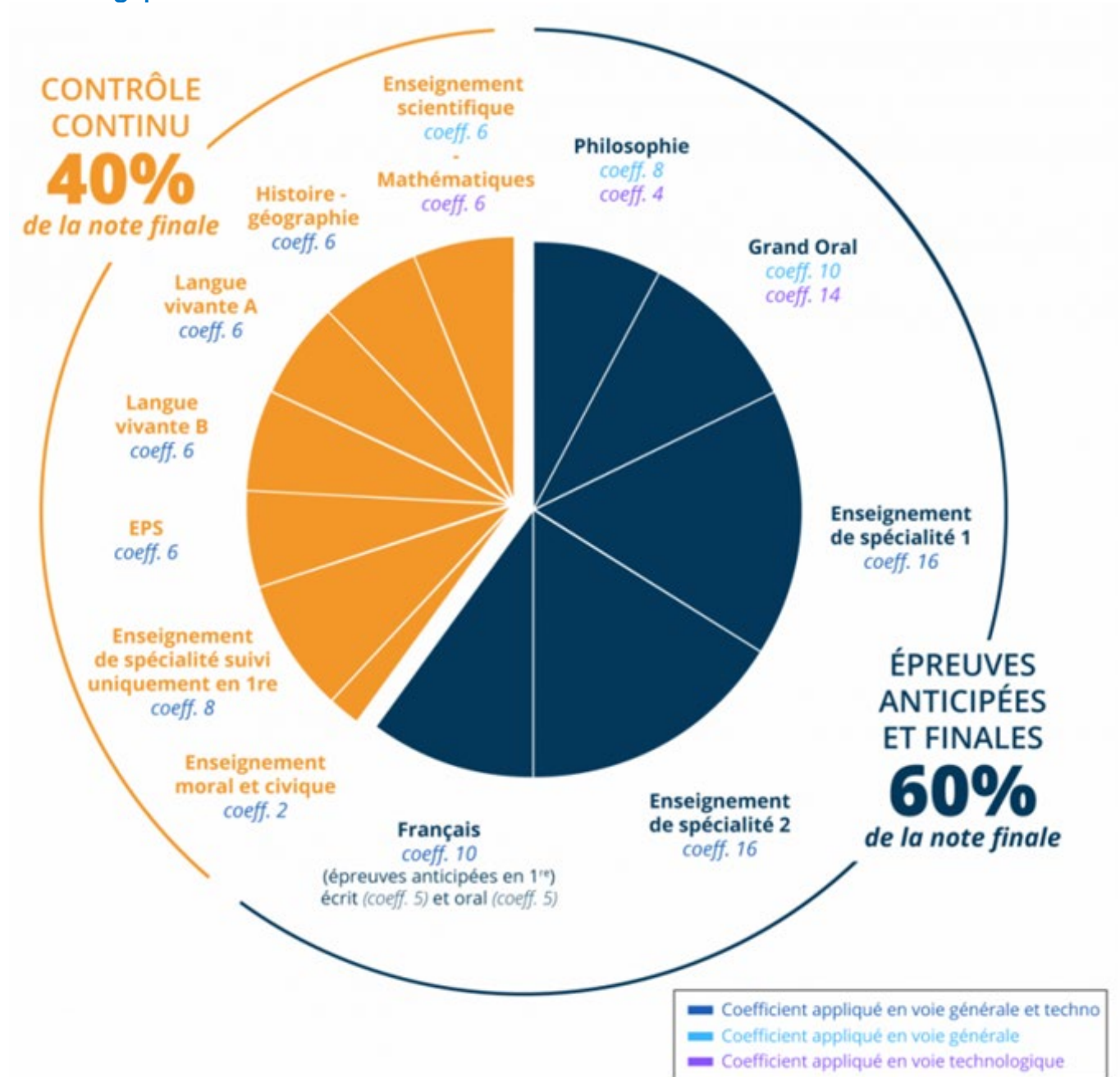
soit 62% en voie générale



760

soit 38% en voie technologique

Je suis en terminale en 2025 : comment est calculée ma note du baccalauréat général et technologique ?



<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/tout-savoir-sur-le-baccalaureat-les-reponses-vos-questions-325499>



Depuis 2024, nous proposons une session du **BFI**, baccalauréat français international, section australien



Les élèves scolarisés en section australienne des lycées Lapérouse et Dick Ukeiwe présentent cette année le baccalauréat français international; cette option se traduit par des évaluations spécifiques écrites et orales évaluées cette année en contrôle continu pour les candidats en langue et littérature australienne, ainsi qu'en histoire-géographie dans la langue de section.

La mention ainsi obtenue figure sur le diplôme du baccalauréat ; elle atteste du parcours suivi et validé par le bachelier, qui vise à améliorer la maîtrise des langues à un haut niveau de compétences, offrir une plus grande souplesse aux élèves dans leur parcours, valoriser la qualité du cursus de l'élève, améliorer l'articulation avec les systèmes d'enseignement supérieur

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/le-baccalaureat-francais-international-bfi-5960>

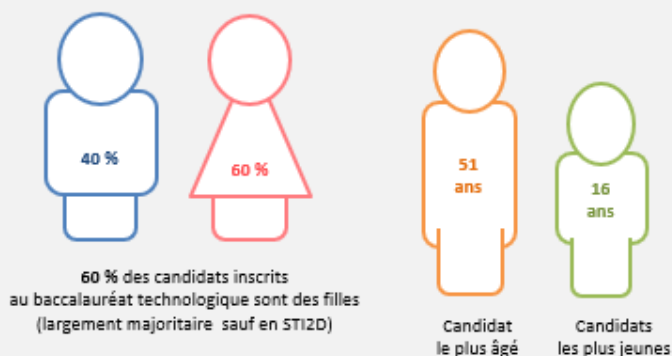
Le lycée Jean-Marie Gustave Le Clézio (Port-Vila), le lycée Diadème (Tahiti), le lycée franco-australien de Canberra (Australie) préparent également à ce diplôme. Ceci permet l'échanges d'enseignants pour les jurys d'examen.



Baccalauréat technologique

760 candidats de Nouvelle-Calédonie dont **8** candidats "Individuels ou CNED" sont inscrits aux épreuves du baccalauréat technologique

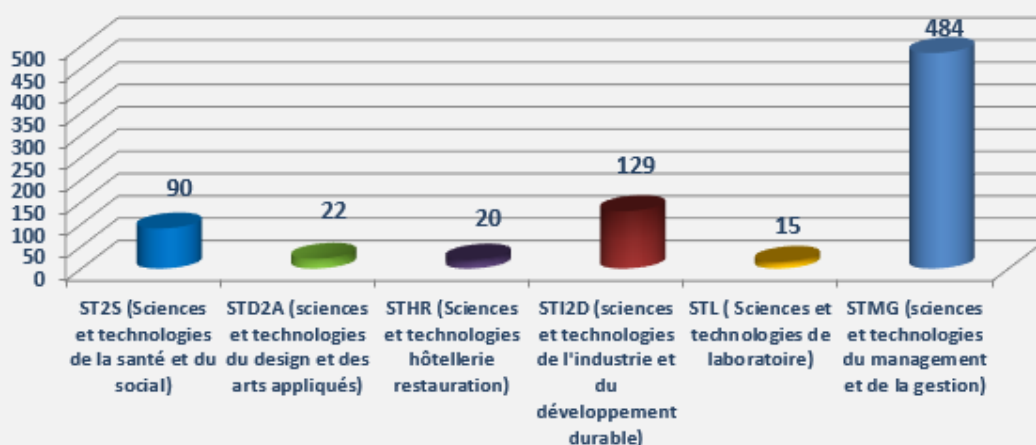
Un effectifs en baisse de **6,9%** par rapport à 2024



Taux de réussite
Nouvelle-Calédonie

2022 : 79,7 %
2023 : 80,8 %
2024 : 87,8 %

Répartition des candidats inscrits au baccalauréat technologique par série
(Nouvelle-Calédonie uniquement)



Les 8 Baccalauréats Technologiques

STMG
Sciences et Technologies du Management et de la Gestion

STI2D
Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

ST2S
Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales

STAV
Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

STL
Sciences et Technologies de Laboratoire

STD2A
Sciences et technologies du Design et des Arts Appliqués

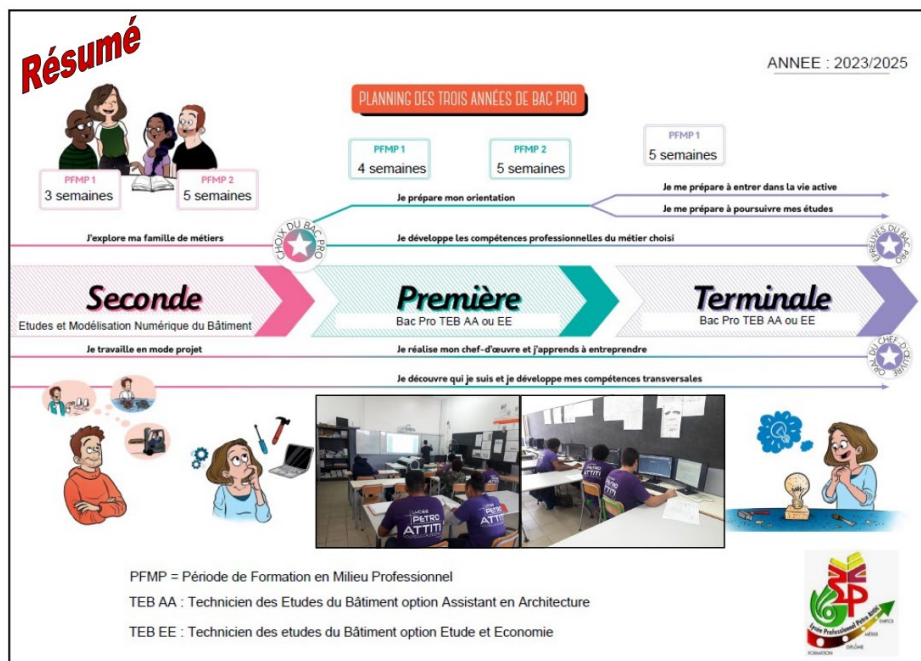
TMD
Techniques de la Musique et de la Danse

Hôtellerie

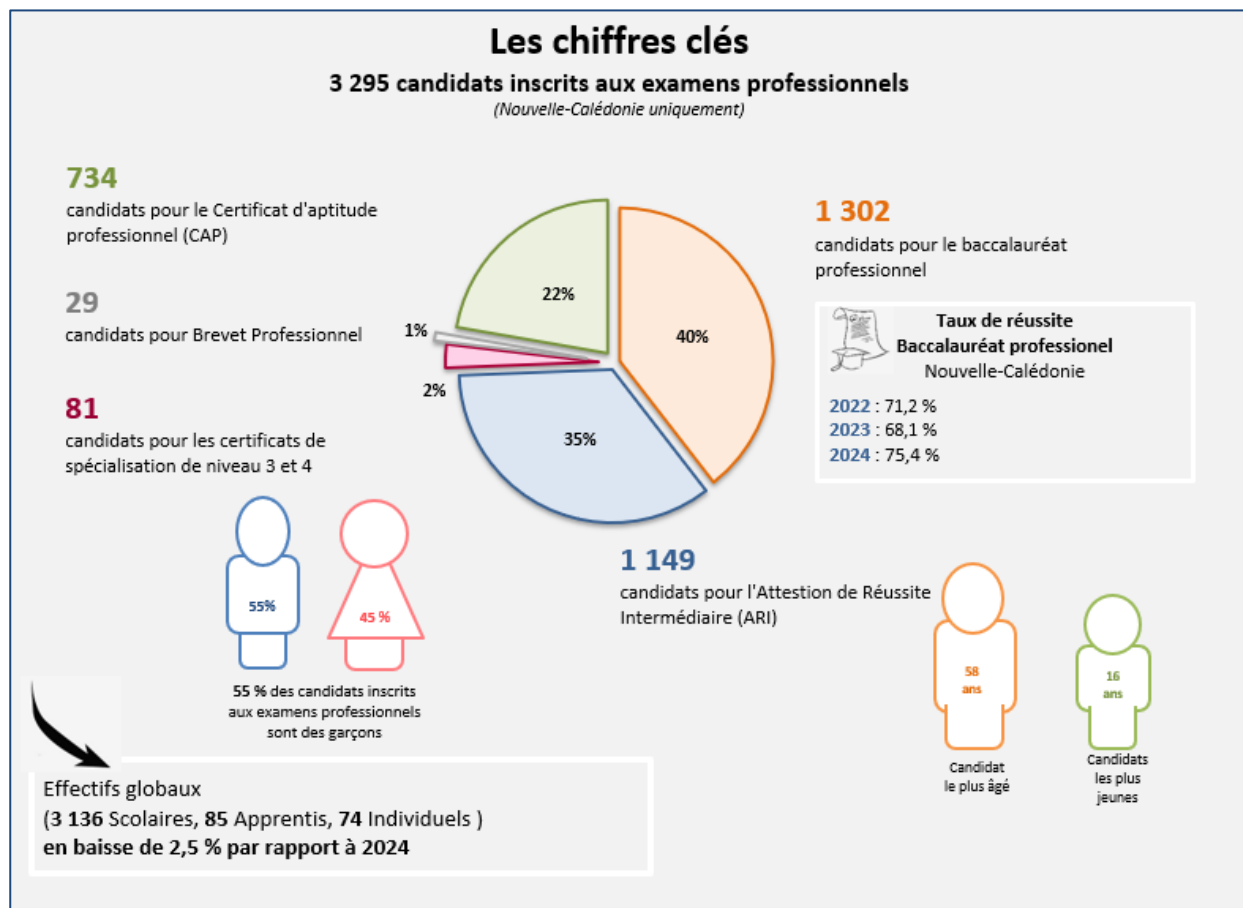
✓ Baccalauréat professionnel

Pour la session 2025, **1302** candidats* sont inscrits aux épreuves du baccalauréat professionnel dans 39 spécialités, et selon le statut lycéen, apprentis ou candidat individuel.

(* Nouvelle-Calédonie uniquement, non compris les candidats de Wallis également en gestion, correction et délibération à Nouméa)



5. Les examens professionnels

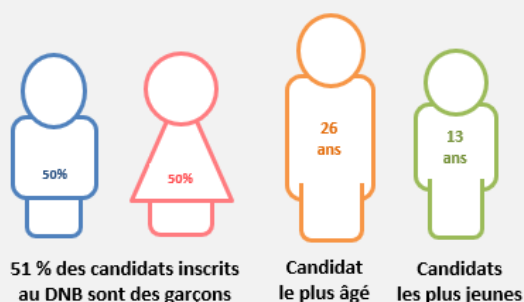


6. Le diplôme national du brevet (DNB)

✓ Généralités

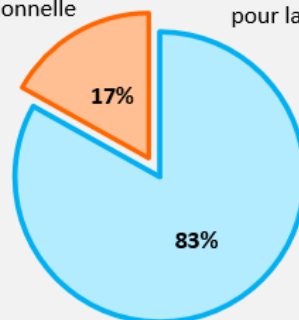
Diplôme National du Brevet (DNB)

3 732 candidats de Nouvelle-Calédonie dont **39** candidats "Individuels ou CNED" sont inscrits aux épreuves du brevet



631 candidats pour la série professionnelle

3 101 candidats pour la série générale



Effectifs
en baisse de 0,6 % par rapport à 2024



Taux de réussite
Nouvelle-Calédonie

2022 : 85,8 %

2023 : 86,3 %

2024 : 87,5 %

✓ Diplôme national du brevet, section internationale australienne

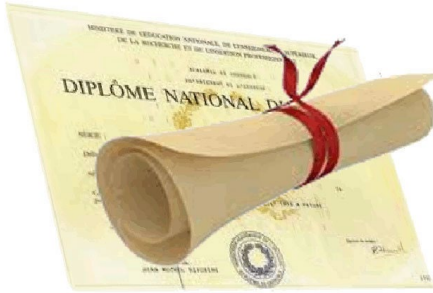


Le diplôme national du brevet « option internationale » est constitué de l'ensemble des épreuves de droit commun auxquelles s'ajoutent deux épreuves spécifiques orales en langue et littérature et en histoire-géographie.

La scolarité en section internationale en classe de troisième est une condition nécessaire pour être inscrit à l'option internationale du diplôme national du brevet.

En fin de cursus collège (niveau 3^e) les élèves se présentent aux [épreuves spécifiques d'évaluation du DNB mention internationale](#) (DNBi) qui valident un **niveau B2 en anglais** (utilisateur indépendant avancé, niveau attendu au baccalauréat).

✓ Cérémonie républicaine de remise des brevets



« Le diplôme national du brevet sanctionne la formation acquise à l'issue de la scolarité suivie dans les collèges (...). Il atteste la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. »

Code de l'Éducation

Le diplôme national du brevet met pour la première fois les élèves en situation d'examen. Il sanctionne la formation suivie tout au long de la scolarité à l'école et au collège. Véritable examen, il se déroule anonymement, porte sur les mêmes sujets nationaux, marque l'égalité de traitement entre tous les jeunes. **Moment symbolique, il marque l'entrée dans une autre scolarité.**

C'est pourquoi, **une cérémonie républicaine de remise des diplômes du brevet** (DNB et CFG) est désormais organisée à chaque rentrée pour les lauréats dans leur collège.

Cette cérémonie rassemble la communauté éducative et les élus autour des élèves qui achèvent leur parcours scolaire commun. Elle permet de dire le rôle essentiel de l'école dans la République et de féliciter les élèves qui ont obtenu leur premier diplôme. Elle donne à voir aux élèves qui les suivent au collège des modèles de réussite.



Collège de Dumbéa sur mer, 2024

7. Le certificat de formation générale (CFG)



LE CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE

Diplôme



Le certificat de formation générale (C.F.G.) valide des acquis dans des domaines de connaissances générales, notamment pour les élèves des enseignements généraux et professionnels adaptés et de troisième d'insertion.

Le certificat de formation générale (CFG) valide l'aptitude du candidat à l'utilisation des outils de l'information, de la communication sociale et sa capacité à évoluer dans un environnement social et professionnel. Il garantit l'acquisition de compétences au moins égales à celles du palier 2 du socle commun de connaissances et compétences. Il concerne les candidats scolaires des classes de 4^{ème} année de SEGPA ou en formation professionnelle dans un établissement public.

Il y a **716** candidats scolaires (collèges publics et privés), y compris des candidats dans les centres d'examen ouverts au RSMA, au centre pénitentiaire et candidats individuels. Trois sessions sont organisées, en avril (57 candidats), en juillet (65 candidats) et en décembre (594 candidats).



Cérémonie de remise des diplômes de DNB et CFG, collège des Portes de FER, mars 2023

8. Le brevet de technicien supérieur (BTS)

Brevet de Technicien Supérieur (BTS)

822 candidats de Nouvelle-Calédonie dont **44** Apprentis et **17** candidats "Individuels ou CNED" sont inscrits au BTS,

Il y a **30 spécialités de BTS** en Nouvelle-Calédonie :

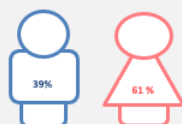
Spécialités de la production

- Assistance technique d'ingénieur
- Bâtiment
- Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique Option A : « Informatique et réseaux »
- Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique Option B : « Électronique et réseaux »
- Électrotechnique
- Étude et réalisation d'agencement
- Maintenance des matériels de construction et de manutention
- Maintenance des systèmes option A : Systèmes de production
- Management économique de la construction
- Pilotage de procédés

Spécialités des services

- Assurance
- Commerce international
- Communication
- Comptabilité et gestion
- Conseil et commercialisation de solutions techniques
- Économie sociale familiale
- Gestion de la PME
- Gestion des transports et logistique associée
- Management commercial opérationnel
- Management en hôtellerie-restauration option A : Management d'unité de restauration
- Management en hôtellerie-restauration option B : Management d'unité de production culinaire
- Management en hôtellerie-restauration option C : Management d'unité d'hébergement
- Métiers des services à l'environnement
- Négociation et digitalisation de la relation client
- Professions immobilières
- Services et prestations des secteurs sanitaire et social
- Services informatiques aux organisations option A : Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux
- Services informatiques aux organisations option B : Solutions logicielles et applications métiers
- Support à l'action managériale
- Tourisme

Effectifs globaux
en baisse de 8,8 % par rapport à 2024



61 % des candidats inscrits au BTS sont des filles



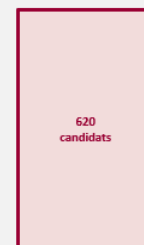
Candidat le plus âgé



Candidats les plus jeunes



Spécialités de la production



Spécialités des services



Taux de Réussite Nouvelle-Calédonie

2022 : 76,2 %
2023 : 71,4 %
2024 : 81,0 %

« Si on veut quelque chose, il faut se mettre en tête qu'on devra travailler dur, mais la récompense n'en sera que meilleure. Le secret de la réussite, c'est de s'y mettre ! »

Mon parcours

BAC Pro Vente
Lycée Auguste Escoffier

**LICENCE ADMINISTRATION
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**
Université de Bordeaux

**BTS SUPPORT À L'ACTION
MANAGÉRIALE
EN ALTERNANCE**
école professionnelle de la CCI de Bordeaux

C'est bateau, mais sans travailler on obtient rien ; j'en ai fait les frais en licence. Le Bac Pro m'a apporté le savoir-être pour me créer un premier réseau professionnel grâce auquel j'ai travaillé. Après l'obtention du BTS en alternance en métropole, je suis revenue en Nouvelle-Calédonie grâce à l'activité internationale de mon entreprise.



ASHLEY

Administratrice des ventes chez ATOS,
future responsable RH

VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

" Il faut être curieux et vivre des choses en dehors de l'école, la théorie c'est la base mais ça n'est pas tout. Il ne faut pas avoir peur d'essayer. "

Mon parcours

BAC STMG COMPTABILITÉ GESTION
Lycée Blaise Pascal

BTS COMPTABILITÉ ET GESTION
Lycée Blaise Pascal

**LICENCE PROFESSIONNELLE
EN CONTRÔLE DE GESTION**
IUT de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

C'est compliqué de savoir ce que l'on souhaite faire de sa vie en seconde, et d'après mon expérience je pense qu'il faut être curieux, découvrir de nombreuses activités et faire plein d'expériences afin de trouver sa voie.

Suite à mon bac j'ai su que je voulais créer mon entreprise. Cela m'a paru moins compliqué que je croyais en étudiant la gestion, le droit, et l'économie.



ERWAN

Futur patron d'une distillerie

VICE-RECTORAT
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENSEIGNEMENTS

Des jurys sont missionnés depuis la Polynésie française pour participer aux épreuves pratiques et orales en Nouvelle-Calédonie ; l'intégralité des copies des candidats calédoniens sont corrigées en métropole.

9. La validation des acquis de l'expérience

Il y avait **94** candidats à la session de juillet 2025 de la VAE, en CAP, en baccalauréat professionnel, en BTS, et en BP :

- ✓ BTS : 48 candidats (42 en 2024 – 43 en 2023)
- ✓ BCP : 32 candidats (24 en 2024 – 31 en 2023)
- ✓ BP : 2 candidats (2 en 2024 – 2 en 2023)
- ✓ CAP : 11 candidats (7 en 2024 – 15 en 2023)
- ✓ CS3 : 1 candidat (0 en 2024 – 2 en 2023)

80 sont lauréats du diplôme, contre 64 l'an passé.

Qu'est-ce que la validation des acquis de l'expérience ?



Consolidée à travers la loi travail de 2016, la loi de modernisation sociale de 2002 précise que « Toute personne engagée dans la vie professionnelle est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification... »

A qui s'adresse la VAE ?



Toute personne ayant exercé une activité professionnelle peut bénéficier de la validation des acquis de l'expérience (VAE) à condition que :

- Celle-ci ait exercé au moins une année d'activités équivalent à un temps complet en tant que salariée en CDI ou CDD, intérimaire, fonctionnaire, agent public, demandeur d'emploi, non-salarié, travailleur indépendant, bénévole au service d'une association

ET que

- L'expérience soit en rapport avec le diplôme envisagé.

[Lien vers la page VAE du site académique du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie](#)